



AAM INSCRIPTIONS 2022

Nom :

Prénom :

Référence maquette :

Nom du modèle :

Type modèle :

Participation Concours général : Oui Non

Participation Concours du centenaire (réservé aux planeurs de 1922) : Oui Non

Immatriculation DGAC :

Échelle :

Envergure :

Propulsion (électrique / thermique)

Nombre de servos :

Poids :

Nombre d'heures de construction :

Matériaux utilisés :

Fréquence (si vol le dimanche matin) :

Informations complémentaires

Merci de joindre un plan 3 vues et / ou une photo du modèle.



Anjou Ailes Maquettes

16 et 17 avril 2022

Espace Air Passion, Angers-Loire-Aéroport

En 1922, au Puy de Combegrasse près de Clermont-Ferrand, le premier congrès Français de vol sans moteur était organisé par l'Association Française Aérienne et l'aéroclub d'Auvergne. Cette manifestation a marqué le début du vol en planeur en France. Anjou Ailes Maquettes commémore à sa façon ce centenaire en organisant un concours de maquettes des planeurs ayant participé à cette manifestation. Ce sera l'occasion, unique, de voir rassemblés en un même lieu autant de modèles de planeurs aussi anciens. A ne manquer sous aucun prétexte. Bien sûr tous les autres appareils, avions et planeurs d'avant 1965 sont les bienvenus, comme d'habitude.

Merci de remplir cette fiche de renseignements pilote et de réservation des repas, ainsi que de compléter une fiche aéromodèle par modèle. Vous pouvez soit nous renvoyer le tout par courrier ou scanner le tout et nous l'envoyer par courriel.

Par courrier : Jean-Claude Alamichel, Espace Air Passion, Angers Loire Aéroport, 49140 Marcé. Tél : 02 41 33 04 10.

Par courriel : Merci de mettre en objet : AAM 2020, à l'attention de Jean-Claude Alamichel info@musee-aviation-angers.fr

Informations pilotes	
Nom	
Prénom	
@ courriel	
Téléphone	
Nb d'accompagnants	
Vols privés dimanche matin	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
N° de licence / Club	
Formation loi drone faite le	

Réservation des Repas		
Repas à réserver (12 € le midi – 20 € le soir) pilote et accompagnants		
	Nombre de personnes	Total
Samedi midi (12€)		
Samedi soir (20€)		
Dimanche midi (12€)		
	Total des repas :	

IMPORTANT : Joindre le règlement par chèque pour la confirmation des repas sinon vos repas ne seront pas pris en compte.

J'ai lu et j'accepte le règlement d'Anjou Ailes Maquettes 2022

Date

Signature

Règlement :

1) La réglementation sur les conditions sanitaires actuelles nous obligent à n'accepter que les inscriptions des personnes ayant leur pass sanitaire à jour. Il sera bien sûr obligatoire de porter un masque pour la durée de la manifestation, sauf lors des repas.

2) Le concours général est ouvert aux :

- Maquettes volantes, ou en cours de construction, d'aéronefs du GPPA ou ayant été restaurés par le GPPA.
- Maquettes volantes, ou en cours de construction, hors GPPA, d'aéronefs d'avant 1965.

3) Les maquettes seront soumises au jugement du public et des membres du GPPA qui compareront avec les *grandeurs* présents.

4) Le Concours du Centenaire est ouvert aux maquettes de planeurs ayant participé en 1922 au premier concours de vol sans moteur au Puy de Combegrasse.

5) Trois prix sont prévus :

- Le prix « GPPA » décerné par les membres du GPPA et ne concernant que les machines du Musée Espace Air Passion / GPPA.
- Le prix « public » décerné par vote des visiteurs et qui concerne l'ensemble des maquettes présentes.
- Le prix du Centenaire, pour la plus belle maquette du concours des planeurs de Combegrasse.

6) Les maquettes récompensées lors d'une précédente édition sont évidemment les bienvenues mais ne pourront prétendre à aucun des trois prix cités ci-dessus.

7) Vols privés dimanche matin ne comptant pas dans la notation (selon météo...). Les appareils doivent être enregistrés et immatriculés. Le pilote présente l'attestation de sa formation en cours de validité.

8) Le « GPPA » se réserve le droit d'exclure tout modéliste pris en flagrant délit de mauvaise humeur. Qu'on se le dise !